Ce Journal parait Semi-Hebdomadairement, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondance etc., à l'adresse du Redacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, VENDREDI 27 FEVRIER, 1852. No. 42

LA REVISION DE LA CONSTITUTION.

(Suite et fin.)

Ce système est le système *représentatif* qui convient à la France, et non le système *parlementaire* adopté par l'Angleterre.

Pour juger sainement de ce système de gouvernement, il faut, avant tout, faire abstraction de la grande figure historique qui domine; car, en absorbant à lui seul l'attention du monde, l'empereur Napoléon a, pour ainsi dire, laissé dans l'ombre les grands corps qui faisaient la base de ses institutions politiques.

Nous admirons tous aujourd'hui les institutions civiles et militaires dont il a doté la France, parce qu'elles subsistent encore, quoique affaiblies par les usurpations parlementaires, et que nous en avons le mécanisme sous les yeux. Les institutions politiques, au contraire, en disparaissant avec lui, n'ont laissé que des souvenirs confus dont il a été facile de dénaturer le caractère.

Quelle est la pensée des institutions napoléoniennes, établies au commencement de ce siècle, et qui reposèrent la France des agitations révolutionnaires?

C'est la division et l'indépendance des pouvoirs que Montesquieu appelle le principe même de la liberté.

Et il ajoute que si, dans une société quelconque, l'homme, l'assemblée ou la caste qui fait la loi, a aussi le pouvoir de la faire exécuter, c'est le despotisme, le désordre et l'anarchie; l'on sait quelles admirables raisons Montesquieu en donne, et comment l'expérience des siècles a consacré ce principe.

Eh bien! la pensée des institutions de 1799, de 1802 et de 1804 n'est pas autre chose que le principe même de la liberté chez tous les peuples, car ces institutions séparent complètement le pouvoir exécutif du pouvoir législatif.

La Constitution de 1848 elle-même proclame ce principe, car elle dit, article 19: *La séparation des pouvoirs est la première condition des gouvernements libres.* Et néanmoins, après cette déclaration solennelle, elle les confond tous.

Dans le système de l'empereur, le gouvernement propose la loi. Un Conseil-d'Etat, composé des capacités législatives les plus éminentes, discute et élabore le projet, en règle les dispositions, et le présente au corps législatif. Celui-ci ou l'accepte ou le refuse, ou le renvoie au Gouvernement, après une discussion contradictoire avec les commissaires du Conseil-d'Etat. Le Sénat, qui est chargé des institutions et à l'harmonie des pouvoirs, et qui, entre autres attributions, a le droit de consulter le peuple souverain, soit pour modifier la Constitution, soit pour pourvoir à des difficultés imprévues, le Sénat examine à son tour le projet de loi, au point de vue constitutionnel, et en propose au chef du gouvernement la promulgation ou la non-promulgation.

Enfin, le chef du gouvernement promulgue et fait exécuter la loi par des ministres qui ne relèvent que de lui, qui ne paraissent pas aux assemblées, qui n'ont rien à discuter avec le corps législatif, et qui peuvent ainsi administrer le pays, en dehors de toute préoccupation parlementaire.

Maintenant, est-il besoin de faire ressortir les avantages d'un système de gouvernement si simple, si rationnel? Ne se présentent-ils pas d'eux-mêmes à l'esprit?

Et d'abord, quant aux libertés véritables, sérieuses, ne sont-elles pas garanties par le vote des lois de l'impôt? Une assemblée populaire qui tient, comme on dit vulgairement, les cordons de la bourse, n'est-elle pas, en effet, maîtresse de régler son gouvernement, de le maintenir et de le diriger dans les voies qui conviennent au pays?

Ainsi, en dehors du principe de l'initiative et de l'omnipotence parlementaires, principe qui domine si fatalement aujourd'hui le Gouvernement, embarrasse tous les ressorts administratifs, jette à chaque instant la perturbation dans les esprits et paralyse les forces du pays, voici cependant un pouvoir législatif aussi réellement indépendant que ceux que nous avons eus depuis trente-six ans, car il a, comme eux, le vote du budget.

Seulement, comme ce pouvoir législatif n'a pas de rapports directs avec les ministres, qu'il ne discute pas avec eux, qu'il n'a pouvoir ni de les élever, ni de les renverser; comme enfin, privé de l'initiative parlementaire, il ne donne à aucun de ses membres la faculté inouïe de passionner les esprits, en introduisant à volonté dans la discussion des questions dangereuses pour la paix publique, toutes ces agitations, ces coalitions, ces intrigues, qui caractérisent, depuis 1814, le gouvernement parlementaire, n'ont plus d'objet.

D'un côté, le Gouvernement, occupé d'agir et non de parler, d'administrer et non de législater, peut consacrer tout son temps, toute sa pensée, toutes ses forces au bien public, au lieu de les user dans des agitations et des luttes misérables. De l'autre, le pouvoir législatif, n'ayant qu'à faire des lois, et non plus à faire ou défaire les ministres, se trouve enfin dans les conditions ordinaires de calme, de sagesse et de patriotisme que comporte un corps délibérant.

Les luttes de tribune entre les orateurs du Parlement et ceux du Conseil-d'Etat peuvent bien encore passionner les esprits, mais elles ne peuvent plus amener de crises ministérielles; et, en même temps que le Gouvernement peut assister calme et désintéressé au spectacle de ces joûtes oratoires, il a en outre l'avantage de pouvoir les faire servir à la grandeur du pouvoir, parce qu'elles lui indiquent, pour recruter les rangs du Conseil-d'Etat, les plus éloquent, les plus savants, les plus habiles.

Plaçons ici maintenant une réflexion qui n'a malheureusement que trop d'importance dans le gouvernement des sociétés; c'est que les institutions qui ne tiennent pas compte des ambitions et des passions humaines tournent à la confusion des Etats et au malheur des peuples.

Un des vices capitaux du système parlementaire, ce n'est pas seulement d'imposer aux ministres l'obligation chimérique d'être tout à la fois de grands orateurs et de grands hommes d'Etat; ce n'est pas seulement d'avoir concentré, dans leurs mains, une foule de fonctions élevées, qu'il est physiquement et moralement impossible à aucun homme au monde de remplir à la fois. C'est encore d'avoir, par cette inintelligente répartition du pouvoir, découragé ou irrité les ambitions les plus légitimes. Quelques portefeuilles de ministres, pour servir de but à toutes les ambitions, à tous les talents, à toutes les capacités politiques d'un grand pays comme la France, mais c'est le comble de l'imprudence! C'est vouloir qu'au lieu de servir le pays, toutes les intelligences ne soient employées qu'à l'œuvre stérile et affligeante d'attaquer le pouvoir pour le conquérir.

On croit avoir tout fait quand on a condamné l'ambition des hommes d'Etat; quand on a dit: C'est la faute de tel ou de tel. La faute véritable, c'est celle des institutions; c'est le système déplorable qui, en jettant hors du pouvoir la plus grande partie des capacités politiques du pays, tourne contre le pouvoir, par une disposition naturelle au cœur humain, les hommes mêmes qui devraient en faire la force et l'éclat. Et c'est en cela surtout que se sont si grossièrement trompés les partisans de l'école anglaise. Ils n'ont pas compris ce qui sépare si profondément les deux sociétés.

En Angleterre, l'aristocratie, avec ses énormes fonctions, ses terres, ses châteaux, ses titres, ses honneurs, s'inquiète fort peu des avantages moraux ou matériels du pouvoir. Les débats de la Chambre des Communes ne servent qu'à lui indiquer les hommes qu'elle doit prendre pour agents; et une fois qu'elle les a mis au pouvoir, elle ne s'embarrasse plus de rien et rentre dans ses terres. En France, au contraire, dans notre pays éminemment démocratique, toutes les supériorités veulent tenir au pouvoir. Elles demandent à l'Etat, en rang, en importance, en avantages ce que la société ne peut leur donner. Et comme le pouvoir n'est organisé, dans le système parlementaire, qu'au profit du plus petit nombre, le pouvoir est ainsi perpétuellement livré à l'assaut de toutes les ambitions non satisfaites.

C'était donc avec une grande habileté, avec une grande connaissance du cœur humain et du caractère de notre société, que le législateur de l'an VIII et de l'an XII avait élargi le cercle des hautes fonctions, en y appelant tous les talents, toutes les supériorités: qui, dans le Sénat; qui, dans le Conseil-d'Etat; qui, dans les ministères. Ne se bornant pas à séparer, dans une complète indépendance, le pouvoir exécutif du pouvoir législatif, il avait encore habilement séparé, dans le gouvernement, les fonctions administratives d'avec les fonctions relatives à la préparation et à la discussion des lois et reglements. Chacun sait que le Conseil d'Etat était un véritable ministère de la pensée, de la discussion des projets, comme le ministère proprement dit était celui de l'action et de l'exécution.

Quand on songe que ces institutions, créées par un grand homme, institutions qui peuvent convenir aussi bien à la république qu'à la monarchie, et le caractère du chef de l'Etat est indépendant du système, quand on pense que cette œuvre du grand génie des temps modernes a été abandonnée pour de misérables contrefaçons anglaises ou américaines, faites par d'obscurs avocats, d'obscurs journalistes, d'obscurs écrivains, c'est à confondre la raison humaine.

En résumé, nous croyons que c'est l'intérêt, que c'est l'honneur de la France, de réviser la Constitution dans l'esprit des institutions napoléoniennes. Nous sommes convaincus qu'après l'expérience déplorable que nous faisons, depuis trente-six ans, des constitutions anglaise ou américaine, il est grand temps de revenir à un système national, œuvre d'un grand homme, conforme au génie de notre centralisation administrative, et le seul capable de mettre un terme aux agitations du pays.

Il est bien entendu d'ailleurs que nous ne recommandons, en aucune façon, le détail des Constitutions de l'an VIII et de l'an XII, ce qui appartient par exemple à l'esprit singulier de M. Sièyes, ou son système compliqué d'élection. Tout cela est secondaire et de peu de valeur. Ce qu'il faut voir dans ces grandes institutions, c'est ce qui appartient au génie créateur de Napoléon, c'est-à-dire le système de lui-même, l'organisation des pouvoirs, leurs liens, leurs rapports, leurs mécanismes, bien plus que leur origine.

Quant au gouvernement parlementaire, nous le répétons, avec l'autorité de la raison et de l'histoire, que ce gouvernement soit républicain ou monarchique, qu'il ait pour chef un président ou un roi, il ne produira que ce qu'il produit, que ce qu'il est dans sa nature de produire en France, où il n'a aucune raison d'être sérieuse, où il n'est pas un fait national, mais une utopie d'importation étrangère, il ne produira que des inquiétudes, des luttes, des déchirements, des révolutions et des ruines.

XIV.

Oui, et qu'on ne s'abuse pas, il y a des conditions fondamentales d'existence pour tous les gouvernements, quels qu'ils soient, républicains ou monarchiques, sans qu'aucun puisse jamais se dispenser de les remplir. L'une de ces conditions fondamentales, en France, c'est que le pouvoir législatif examine, discute, contrôle, modère, mais ne dirige pas.

L'histoire de ces soixante dernières années prouve qu'en un pays comme la France, rempli de partis contraires, d'ambitions infatigables et inassouvies, les Assemblées, livrées au luttes intestines des coalitions et des coteries, sont incapables de se diriger elles-mêmes, à plus forte raison de diriger le pouvoir central, qu'elles mènent infailliblement à l'abîme. Charles X et Louis Philippe, précipités du trône par des coalitions parlementaires, et les deux révolutions du 29 juillet 1830 et du 24 février 1848, amenés par des Assemblées qui ne savaient pas toute l'étendue du mal qu'elles faisaient, sont des faits de nature à défier la contradiction et à écarter le doute.

Ce serait donc une chose insensée autant qu'inutile, après ces trois expériences, d'en commencer une quatrième, avec les mêmes données. Son résultat nécessaire est connu à l'avance.

Tout pouvoir qui s'établira avec les fictions constitutionnelles et l'omnipotence parlementaire est inévitablement un pouvoir perdu, *quoi qu'il fasse*;—*qu'il se résigne comme* Louis-Philippe; et la France pourra se préparer à une quatrième révolution, qui sera probablement la dernière, parce que la société y périra.

L'Ignorance Protestante.

Il ne manque pas de journaux anti-catholiques pour accepter ou payer même d'absurdes récits sur notre culte, ni d'ignorants pour s'en repaître et gémir ensuite de notre *superstition.* C'est ainsi que le spectacle auguste de nos cérémonies ne produit trop souvent d'autre effet sur les protestants en voyage que de les enraciner davantage dans leurs aveugles préjugés. On s'étonne parfois que le séjour de Rome ne produise pas plus de conversions; nous nous étonnons plutôt qu'un seul hérétique y ouvre les yeux à la lumière, et il faut que la Grâce soit bien forte pour triompher de préventions que tout ce qu'il entend confirme dans son esprit. Que l'on se figure un homme n'ayant jamais appris depuis le berceau que des fables absurdes sur notre religion. Toutes les leçons qu'il a apprises, tous les livres qu'il a lus, tous les sermons qu'il a écoutés lui ont répété que nous étions idolâtres, que nous adorions des crucifix, des madones, des ossements, des chapelets, des médailles, si bien que le protestant ne balancerait pas à nous appliquer le mot de Bossuet sur les païens: "Tout est Dieu pour les catholiques, excepté Dieu lui-même."—Ce partisan de libre examen, qui ne veut rien croire que par lui-même, n'en croit pas moins, sur l'affirmation de ses ministres, que nos prêtres nous garantissent le ciel au prix de quelques pièces d'argent, sortent une âme de l'enfer pour la valeur d'une messe, corrompent nos femmes et nos filles dans la confession, et font une étude spéciale de la jonglerie et de l'escamotage, pour ne pas laisser chômer leur fabrique de nécessaires au maintien de leur joug sur nos consciences. On arrive à Rome imbu de ces idées sangrenues. On feuillette un guide du voyageur qui n'oublie de décrire aucune pierre du Forum, mais ne donne aucune notion saine de notre culte. On n'entend pas la langue et par conséquent on n'assiste à aucun sermon. On ne visite aucun italien sincèrement religieux; mais en revanche on est recherché et choyé par des démagogues obscurs qui entassent les calomnies sur les prêtres et les couvents. Enfin, et surtout, on est à la merci de l'engeance mécréante des *ciceroni*, race maudite dont la bouche souffle le froid et le chaud, et qui se pose dans le même jour en dévot et en esprit fort, selon qu'ils espèrent plaire davantage au touriste qui les paie. Ces astucieux personnages n'ont pas été cinq minutes avec un étranger sans connaître à merveille ses passions et ses croyances. Si le voyageur commence ses courses par St. Pierre, où il se prosterne pieusement, le *cicerone* voit à qui il a affaire, et bientôt il raconte que son enfant a été guéri par l'intercession de telle madone, que les cardinaux sont des anges et les moines des saints. Mais si le curieux entre dans une église en ricanant et y quitte son chapeau le plus tard possible, le guide change aussitôt de rôle et entasse les mensonges les plus hardis que l'Anglais ou l'Américain s'empressent de noter sur leurs tablettes, pour les narrer ensuite dans leurs livres ou leurs récits. Un de nos amis connaît un américain qui fit le voyage d'Italie étant encore protestant, mais qui s'y est converti et est maintenant un prêtre exemplaire. Cet américain affirme qu'après deux mois de séjour à Rome, il était plus éloigné de la religion qu'en arrivant, et que ce déplorable résultat était dû à la conversation impie de l'interprète qu'il employait pour l'accompagner dans ses excursions. Chaque église, chaque couvent, chaque institution était le prétexte d'une calomnie sur les prêtres, d'un mensonge sur les dogmes; et un jour entre autres, l'Américain, questionnant son *cicerone* sur la destination d'un superbe édifice qu'il admirait sur la rive opposée du Tibre, celui-ci, feignant de parler avec un grand mystère et épiant de tous côtés si quelque sbire ne le surveille pas: "Je n'ose vous le dire qu'à l'oreille; c'est le "palais où le Pape et les cardinaux enferment "les victimes de leurs passions. Ils en ont "chacun plusieurs, les plus belles filles de "Rome, logées comme des princesses et gar-"dées à vue, comme en Turquie, par des eu-"nuques, qui chantent le dimanche à la cha-"pelle Sixtine." Il s'agissait du superbe hospice de St.-Michel, l'établissement le plus grandiose, le plus complet et le mieux administré que possède le monde, où un asile est assuré à plus de sept cents personnes, divisées en quatre *familles*, suivant la touchante expression italienne, les vieillards des deux sexes, les orphelins et les orphelines. Aux premiers sont prodigués les soins dévoués de l'âme et du corps; les seconds reçoivent une éducation professionnelle intelligente et deviennent des graveurs de talent, des peintres habiles, des ménagères industrieuses. La prévoyance romaine protège l'orphelin dans le monde; l'enfant ne quitte St.-Michel qu'à l'âge de vingt et un ans, et la jeune fille reçoit une dot pour être mariée honorablement. Voilà ce palais de vice décrit par le complaisant *cicerone*, qui sait que l'étranger sera plus généreux si on lui parle suivant les préjugés, et qui trouve dans son imagination intéressée le secret de transformer des incurables décrépites en odalisques d'un harem.

LITTERATURE.

LE FORGERON D'ANVERS.

LEGENDE HISTORIQUE.

(Suite.)

Oh! quand pour la première fois cette idée se présenta au jeune homme, quel rayon lumineux et bienfaisant vint pénétrer son âme, et comme alors mille petites circonstances, auxquelles il n'avait pas fait attention d'abord, vinrent la rendre pour lui plus claire et plus vraisemblable. Elle aurait donc deviné son affection, et elle ne lui en aurait pas voulu? Peut-être avait-elle remarqué de sa fenêtre son absence de la forge, et appris par là même sa maladie et son infortune? Cette possibilité consolante l'occupait nuit et jour, mais que de fois dans une heure la crainte succéda à l'espérance, et le doute à la confiance! Que de fois il rejetait tout à coup ces suppositions comme téméraires et chimeriques! et cependant cette lueur d'espoir eut tant d'action sur lui et sur sa santé, que ses forces commencèrent à se rétablir, et que son esprit même reprit son activité. Il chercha alors à se rendre compte de sa position réelle.

Si c'était vraiment à Marguerite qu'il devait le retour à la vie, quelle douleur d'être placé si fort au-dessous de celle qui l'aimait, de devoir vivre de ses bienfaits.... Mais alors Il était tenté par moments de dire à Brigitte: Nommez-moi la personne qui me secourts, ou bien cessez de me porter ses bienfaits... Mais alors un regard sur sa mère, la certitude que de longtemps encore il ne pourrait recommencer le travail qui la nourrissait, venaient dompter ce mouvement de fierté, et le poids d'accablement qui oppressait l'âme du jeune homme n'était pas fait pour hâter sa guérison.

C'était ainsi que de longues semaines s'écoulèrent péniblement; sa seule distraction était de dessiner avec un morceau de brique, et de commencer par d'imparfaites ébauches à donner issue au penchant violent qui le travaillait. Ses productions étaient déjà nombreuses, lorsqu'il osa essayer de fixer l'image chérie qui toujours était présente à son esprit; mais à la centième comme à la première, il fut mécontent de son ouvrage. Sa bonne mère, n'y comprenant rien, trouvait qu'il perdait son temps, et disait que s'il pouvait apprendre à filer ou tricoter cela lui serait bien plus utile que tous ces barbouillages. Mais l'ardeur de Quentin ne se découragea pas, et enfin, enfin! ses efforts assidus furent couronnés de succès..... Les traits de Marguerite, fidèlement rendus, semblaient lui sourire, et la ressemblance était si frappante, que sa mère en rangeant le soir les papiers de Quentin, s'écria, étonnée:

—Eh quoi! c'est Mlle Marguerite de Vrind!, et c'est vous qui avez dessiné cela, mon fils?

Ce petit triomphe, tout en flattant celui-ci, l'engagea cependant à plus de circonspection, et depuis lors il cacha soigneusement les nombreux portraits de Marguerite qui naissaient sous ses doigts; mais la bonne veuve les eût-elles-vus, n'aurait jamais pu croire qu'un garçon aussi prudent et aussi raisonnable s'était épris d'une jeune fille d'une condition tellement supérieure à la sienne.

Cependant, au milieu de ces douces occupations qui charmaient ses heures solitaires, Quentin ne pouvait se dissimuler que cela ne le menait à rien; et, trop faible encore pour reprendre son premier travail, il se disait quelquefois que si le bienfaiteur inconnu venait à se lasser, la misère accourrait bien vite le saisir de ses bras hideux.

C'était alors le temps joyeux du carnaval: réunions, bals costumés, représentations théâtrales, courses et traîneaux se succédaient pour les habitans heureux et fortunés de la ville d'Anvers. Il y avait alternativement des solennités religieuses et des réjouissances profanes, et il n'était pas rare, à cette époque où l'on aimait à mêler le sentiment de la piété aux spectacles et aux fêtes, qu'on y joignit aussi quelque belle action, quelques secrets bienfaits: ainsi, c'était alors la coutume que les pauvres et les infirmes qui remplissaient les hôpitaux, participassent, en ces jours de carnaval, à la joie générale. Ils parcouraient les rues en longues processions, portant avec eux une quantité de petites figures bizarrement vêtues; ils s'arrêtaient devant les maisons des bourgeois, chantant et distribuant ces petites images de saints, ou autres, aux enfans qui leur faisaient l'aumône; on conçoit qu'il fallait pour cela une très grande quantité d'images, et un camarade de Quentin, qui avait vu avec étonnement ses jolis dessins, lui conseilla de faire bon nombre de ces petites figures, lui promettant le succès de ce travail. Quentin, sans partager les espérances de son ami, se mit à suivre son conseil, et il réussit au-delà de toute atteinte. A mesure qu'il travaillait, il sentait se développer en lui une faculté inconnue et puissante; les formes, les couleurs, les poses se dessinaient d'une manière si nette et si ferme dans sa pensée, qu'il n'avait qu'à les reproduire fidèlement sur le papier et sur le bois. Son camarade enchanté, emporta la petite provision que Quentin avait faite, et ces images trouvèrent un débit si extraordinaire, qu'au bout de deux jours il revint avec une somme d'argent qui surpassait de beaucoup l'attente la plus élevée de Metsis; la joie qu'il en éprouva fut immense, car en travaillant assidûment, la misère n'approcherait plus de sa mère, et devant son imagination vivement excitée s'ouvrait un vaste champ, au-delà duquel il entrevoyait de riantes et heureuses perspectives. Il continua donc son travail, et chaque nouvel essai surpassait le précédent; les formes et les groupes se pressaient dans son esprit, une surabondance de nouvelles impressions, de nouvelles pensées l'inondait, de nombreuses analogies, de lumineuses combinaisons se découvraient à lui; les ombres et la lumière, les vêtemens et les draperies se coordonnaient comme d'eux-mêmes sous sa main créatrice; les figures se présentaient nettes et correctes, la proportion des membres se perfectionnaient. L'ami ne put assez admirer; Quentin ne put fournir assez d'ouvrage, ni les enfans obtenir assez d'argent de leurs parens pour satisfaire à tous les désirs, et bientôt on ne parla plus que des délicieuses images et figures d'un jeune forgeron qui jamais n'avait eu une leçon de dessin.

La misère et les privations avaient disparu de la modeste habitation de Quentin, et il commençait à goûter la plus douce jouissance d'un bon fils, celle de pouvoir procurer l'aisance et le bien-être à sa mère, qui, depuis si longtemps avait vécu de sollicitudes et de renoncemens. Mais dès qu'il vit s'ouvrir pour lui cette ressource inespérée, sa délicatesse ne lui permit plus d'accepter des bienfaits étrangers surtout si ces bienfaits venaient de Marguerite. Aussi quand dame Brigitte, qui visitait encore de temps en temps la veuve, voulut offrir de nouveaux dons, Metsis la remercia de tout cœur de la peine que, depuis si longtemps, elle avait prise pour lui, lui remit un généreux cadeau, la pria de transmettre à la personne bienfaisante qui avait eu pitié de lui dans sa détresse l'expression de sa vive reconnaissance; de lui dire que ce souvenir vivrait dans son cœur impérissable et saint, et de la supplier de ne pas lui retirer son intérêt et sa bienveillance, bien que Dieu lui eût ôté le besoin de ses secours.

La noble fierté de ce langage, la chaleur de ces remerciments, l'arrangement habile des mots, et même le beau cadeau de Quentin, étonnèrent Brigitte, et ne sachant trop que répliquer, elle prit le parti de ne rien exprimer